



Le conseil municipal

BARBERAZ *Infos*

// Automne 2020

Le mot du maire

Chers barberaziennes, chers barberaziens,

Je suis heureux de pouvoir inaugurer cette nouvelle version du Barberaz infos : renouvelée, aérée, avec de nouvelles rubriques, et qui s'ouvre avec la présentation de l'équipe municipale actuelle.

Les barberaziens ont fait un choix clair lors du second tour, et la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions dès le 4 juillet. Durant tout l'été, les élus compétents et soudés qui m'entourent ont travaillé avec les services d'arrache-pied pour s'imprégner des dossiers.

Notre équipe est arrivée dans une situation particulière : en pleine crise COVID, durant les vacances d'été, et fait face, depuis le premier jour, à une absence de Directeur Général des Services (responsable des services administratifs de la commune).

Sitôt en responsabilités, nous avons lancé un grand nettoyage des écoles, un achat de distributeurs de gel hydroalcoolique pour toutes les salles communales, un recensement des publics fragiles et des bénévoles ou encore plusieurs audits internes (finances, ressources humaines, marchés publics, énergétique des bâtiments).

Durant l'automne, la priorité sera mise sur la poursuite des audits internes, sur le lancement d'un appel à candidature pour créer le nouveau monument aux morts ou encore sur l'installation des comités participatifs.

Je sais pouvoir compter sur la générosité, la volonté des habitants de notre belle commune pour s'impliquer au service de l'intérêt de toutes et tous !

Le Maire
Arthur BOIX-NEVEU

Retrouvez toute l'actu de la commune sur notre site www.barberaz.fr et sur notre page Facebook



Conseil Municipal

Élu le 28 juin 2020, le nouveau conseil municipal est issu en grande partie de la liste majoritaire "Mieux vivre à Barberaz dans le respect et l'écoute de ses habitants" avec 20 élus. Il comporte aussi 5 élus de la liste "Barberaz ensemble" et 2 élus de la liste "Un nouveau souffle pour Barberaz".

Le dernier conseil s'est tenu le 23 septembre et a permis à la nouvelle équipe municipale de présenter une liste de comités participatifs et d'approuver les noms des élus référents de chaque comité.



Arthur BOIX-NEVEU

Maire

Président du CCAS
Conseiller communautaire
Membre de Métropole Savoie



Nathalie RATEL-DUSSOLLIER

1^{ère} adjointe

Moyens généraux,
Ressources Humaines,
Guichet unique et
Commande Publique
Membre du CCAS



François MAUDUIT

2^{ème} adjoint

Transition démocratique,
transition écologique
et accès au numérique
Membre de Métropole Savoie



Danièle GODDARD

3^{ème} adjointe

Petite Enfance et
Solidarités
Conseillère communautaire
Membre du CCAS



Jean-Pierre COUDURIER

4^{ème} adjoint

Cohésion Sociale et
Vivre Ensemble
Vice-Président du CCAS
Suppléant Métropole Savoie



Marie-Noëlle GERFAUD-VALENTIN

5^{ème} adjointe

Communication et
Informations aux habitants



Jean-Claude BERNARD

6^{ème} adjoint

Écoles, Jeunesse et
Culture
Suppléant Métropole Savoie



Sylvie SELLERI

7^{ème} adjointe

Finances



Gilles MUGNIERY

8^{ème} adjoint

Cadre de vie, travaux
et urbanisme
Membre de Métropole Savoie



Noé LAURENT

Conseiller municipal
délégué à la transition
énergétique



Anke MAENNER

Conseillère municipale
déléguée au périscolaire,
à la restauration scolaire
et à la culture



Jacky PEROT

Conseiller municipal
délégué aux associations,
commerces et entreprises



Monique LE CHÊNE

Conseillère municipale
référente aux logements
Membre du CCAS



Jean-Pierre TISSINIÉ

Conseiller municipal
délégué au cadre de
vie, aux travaux et à
l'urbanisme



Marie-France PICHAT

Conseillère municipale
Membre du CCAS



Brigitte MOLLARD

Conseillère municipale
Suppléante Métropole
Savoie



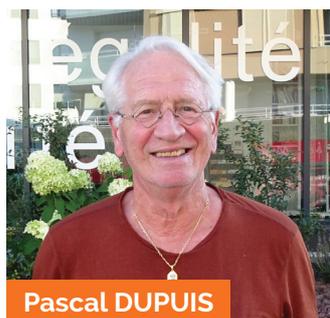
Yvan ROTA-BULO

Conseiller municipal
délégué à la santé
Membre du CCAS



Juliette GAUCHON

Conseillère municipale
déléguée au Tiers-lieu
Culturel



Pascal DUPUIS

Conseiller municipal
délégué aux sports



**Karine
MAUVILLY-GRATON**

Conseillère municipale
déléguée au maraîchage
et à la relocalisation de
l'alimentation



David DUBONNET

Conseiller municipal
Membre du CCAS



Yvette FÉTAZ

Conseillère municipale



Annie-Claude THIEBAUD

Conseillère municipale



Philippe FONTANEL

Conseiller municipal



Geneviève MONGELLAZ

Conseillère municipale



Nathalie LAUMONNIER

Conseillère municipale
déléguée au handicap
et transmission de la
mémoire

Conseillère départementale
Membre du CCAS



Pierre MAULET

Conseiller municipal

RÉSULTATS DES ÉLECTION MUNICIPALES - 2^{ème} TOUR

Tête de liste	Voix	% des voix
Liste		
Arthur BOIX-NEVEU (20 élus) Mieux vivre à Barberaz, dans le respect et l'écoute de ses habitants	851	44,02%
David DUBONNET (5 élus) Barberaz ensemble	706	36,52%
Nathalie LAUMONNIER (2 élus) Un nouveau souffle pour Barberaz	376	19,45%



PORTRAIT // Arthur BOIX-NEVEU

Arthur Boix-Neveu est le maire de Barberaz depuis le 4 juillet. Si nombre d'habitantes l'ont découvert lors de cette campagne, il n'est pas pour autant inconnu sur la commune.

• A quand remonte votre premier engagement communal ?

En 2004, je suis élu au conseil municipal jeune. Mais bien avant, j'avais commencé la musique, le judo à Barberaz.

• Qu'est-ce qui vous a décidé à vous présenter ?

J'avais envie de changer Barberaz, tant dans les liens entre les habitants et les quartiers, que dans son cadre de vie : maîtriser l'urbanisation, améliorer nos écoles, végétaliser, défendre Barberaz à l'agglomération, s'occuper des plus fragiles...

• Comment avez-vous choisi les membres de votre équipe ?

J'ai pris le temps pour faire ma liste, afin de m'entourer de futurs élus compétents et dévoués à l'intérêt général.

Comités participatifs

Faisant suite à la promesse de campagne de l'équipe élue, une liste de comités participatifs a été présentée et votée lors du conseil municipal du 23 septembre. Cette liste sera amenée à évoluer en fonction de vos propositions au cours du mandat. 3 conseils de quartiers (Haut, Centre et Madeleine) sont créés pour traiter tous les sujets communaux que les habitants voudront aborder comme les circulations (vélos, piétons, poussettes, voitures), la végétalisation, l'éclairage urbain, les bus, le bruit et les nuisances diverses, les aires de jeux, les poubelles, les travaux ...

Parmi les priorités de la rentrée, figure d'ores et déjà pour le conseil de quartier de la Madeleine le plan de circulation qui s'intégrera à la future RD1006 (commencement des travaux prévus fin 2021) : il s'agit

• Comment avez-vous occupé vos vacances cette année ?

Je n'ai pas pu prendre de vacances, car j'ai liquidé tous mes congés pour la campagne électorale ! Donc j'ai été essentiellement en mairie, tout en télétravaillant en partie.

• Comment les occupez-vous d'habitude ?

Quand j'ai la chance de pouvoir en prendre, j'aime les longues randonnées en Savoie, aller au cinéma et passer du temps en famille et avec mes amis.

• Si les agents vous voient régulièrement à la mairie, vous conservez cependant une activité professionnelle : vous pouvez nous en dire un peu plus ?

Je travaille à la préfecture de la Haute-Savoie, à Annecy. Je suis chargé de l'amélioration de la qualité entre les services de la préfecture et les usagers qui y viennent, mais aussi de contrôler la performance de ses services (finances, relations avec les collectivités locales, sécurité, fraude, communication...).

• On ne vous voit pas souvent circuler en voiture, est-ce un choix ?

Oui. J'ai fait le choix de ne pas avoir de voiture : j'habite dans le quartier de la Madeleine, et me déplace dans l'agglomération en vélo et bus. Pour aller au travail je prends le train, et quand il le faut, je pratique l'autopartage.

• Y aura-t-il un portrait de vous dans chaque numéro de Barberaz Infos ?

Bien sûr que non ! J'inaugure la nouvelle édition du Barberaz Info, et à chaque édition un agent ou un élu sera mis en avant.

• Comment voyez-vous Barberaz dans 6 ans ?

Barberaz végétalisée et ses écoles renouvelées, des passages sécurisés pour les poussettes, fauteuils, piétons et vélos, les conditions de vie des habitants améliorées...et peut être un tiers-lieu avec salle de spectacle.

pour la nouvelle équipe municipale et les agents communaux de définir avec les habitants les solutions qui les concernent.

Les autres comités participatifs et leurs élus référents sont :

1- Accessibilité et handicap,

N. Laumonier

2- Commerces, Artisanat et Entreprises,

J.P. Coudurier

3- Vie associative et sportive,

J. Perot

4- Vie culturelle,

A. Maenner

5- Petite enfance,

D. Goddard

6- Affaires scolaires,

J.C. Bernard

7- Transition énergétique,

N. Laurent

8- Relocalisation de l'alimentation,

K. Mauvilly-Graton

9- Zéro déchet,

A. Boix-Neveu

10- Mobilité et liaison inter-quartiers,

A. Boix-Neveu

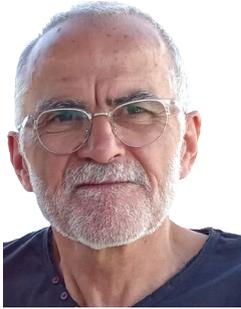
11- Cadre de vie,

J.P. Tissinié

Pour recevoir des informations régulières par courriel (dates et ordre du jour des conseils, bulletin régulier sur la vie communale...), vous pouvez en faire la demande auprès de mairie@barberaz.fr.

Pour contribuer à la vie de notre commune, proposer vos compétences ou formuler des demandes dans le cadre des comités participatifs, vous pouvez (1) retourner à la mairie le formulaire joint à cette publication (2) remplir la version en ligne sur www.barberaz.fr accessible depuis le QR code figurant sur le formulaire joint (3) ou envoyer un courriel à participationcitoyenne@barberaz.fr.

La parole à Jean-Claude Bernard, adjoint aux écoles, à la jeunesse et à la culture



Malgré le protocole sanitaire strict voulu par l'Éducation Nationale, la rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée pour les 517 élèves scolarisés sur notre commune.

Cette rentrée a connu des changements en conformité avec notre volonté de prioriser leur accueil. Cela s'est traduit par :

- Un nettoyage de fond des deux groupes scolaires. Parents comme personnel enseignant ont été nombreux à le saluer ;
- La mise en place de repas végétariens dans les tous prochains mois : chaque enfant aura la

possibilité de bénéficier d'un repas complet quels que soient ses choix alimentaires ;

- La réorganisation des activités du personnel travaillant auprès de vos enfants : c'est à la clé, une meilleure prise en charge en maternelle et des repas apaisés favorisant leur bien-être ;

- Bien entendu, nous amplifions la baisse des tarifs périscolaires votée récemment ;

- Enfin, nous engageons la mise en place d'un dispositif d'aide à la scolarité ouvert à tous les enfants qui se sont éloignés de l'école pendant la période de confinement.

Dès les prochaines semaines :

- Les parents d'élèves pourront s'investir dans une commission de concertation pour la vie scolaire (menus des enfants, activités périscolaires, propositions pour le développement d'une alimentation bio et locale...);

- Une réflexion sera conduite pour proposer aux agents du périscolaire, des perspectives de professionnalisation leur permettant d'évoluer dans leur emploi.

- Dans la foulée, un comité participatif spécial "JEUNESSE" verra le jour. Son objectif : "ouvrir l'espace des possibles et accompagner l'accès à la citoyenneté de nos jeunes"

Tous les personnels de la commune ont travaillé durant l'été pour garantir les meilleures conditions de scolarisation pour nos enfants. Nous soulignons également l'engagement des enseignants de la maternelle Albanne qui, dans les derniers jours d'août, ont œuvré sans relâche pour assurer un accueil de qualité malgré les très gros travaux qui se sont achevés la veille de la rentrée. Nous savons que cet engagement ne saurait se démentir dans les prochains mois. Nous les remercions bien sincèrement.

Bonne année scolaire à tous nos écoliers !

Grand nettoyage de rentrée dans les écoles



Face au manque d'entretien des écoles, la nouvelle municipalité a décidé d'un grand nettoyage des quatre écoles pour cette rentrée 2020. Cela a été possible grâce au travail des ATSEM et des agents périscolaires.

Les élus en visite dans les écoles



Pour la rentrée des classes, Arthur Boix-Neveu et Jean-Claude Bernard ont visité les 20 classes des deux groupes scolaires de la commune. Ce fut l'occasion d'échanger avec les enfants sur leurs souhaits d'amélioration des écoles.

Ecoles et jeunesse

Effectifs scolaires 2020/2021

CONCORDE	
Maternelle	81
Élémentaire	158
TOTAL	239

ALBANNE	
Maternelle	104
Élémentaire	174
TOTAL	278

517 enfants scolarisés
à Barberaz

7^{ème} édition du Défi des écoliers à Barberaz

Le Défi des écoliers consiste à venir à l'école par un moyen propre ou collectif. La 7^{ème} édition s'est déroulée la semaine du 28 septembre au 2 octobre. Les écoles dont le plus grand nombre d'élèves ont joué le jeu en venant à pied, à vélo, en bus ou en covoiturage vont être récompensées !



N. LAURENT, P. DUPUIS et J.C. BERNARD
et Maëlle

Ass'mat pourquoi pas moi ?...



Le relais des Assistantes Maternelles de Barberaz

Vous souhaitez travailler auprès d'enfants, favoriser leur éveil et leur épanouissement à votre domicile ? Le métier d'assistante maternelle peut vous intéresser.

Face aux besoins croissants de modes d'accueil sur le territoire, l'accueil chez les assistantes maternelles agréées représente sur la commune 78% alors que l'accueil

en collectivité (crèche) seulement 22%.

Toutefois, la population d'assistantes maternelles étant actuellement en baisse, la commune de Barberaz vous propose de mieux connaître ce secteur d'activité et lance un appel à de futures vocations.

L'assistante maternelle :

- Accueille 1 à 4 enfants à son domicile, dans un espace adapté et sécurisé ;
- Veille au bien-être des enfants et à leur développement physique et affectif pendant l'absence des parents employeurs ;
- Peut trouver un soutien et des rencontres avec d'autres professionnels au sein du Relais AM ;
- Développe ses compétences et enrichit ses connaissances professionnelles tout au long de son parcours pour proposer un accueil de qualité, notamment grâce à une formation obligatoire et à l'accès à la formation continue.

Pour en savoir plus sur l'agrément rendez-vous au relais situé au Foyer Hubert Constantin, 14 rue Centrale, qui vous accueillera et vous orientera sur les démarches à suivre.

Assistante maternelle, un métier qui recrute !

Les assistantes maternelles ont fait leur rentrée masquée au RAM !

16 assistantes maternelles de Barberaz ont répondu présentes à l'invitation de l'animatrice du Relais afin d'échanger en présence du maire et de Danièle Goddard élue Petite Enfance/ solidarités lundi 14 septembre 2020 à la salle associative du stade.

Après un retour sur la période de crise sanitaire cette soirée fut l'occasion de faire le point sur les disponibilités et les observations de chacune en matière d'accueil et d'échanger sur le protocole mis en place pour cette rentrée pendant les ateliers d'éveil.

Contact

Françoise CAUHAPÉ

tél. : 04 79 33 45 80

Email : relais.ass-mat@barberaz.fr

Les grandes lignes des projets de l'année ont également été tracées, notamment une réunion d'échange programmée avec la P.M.I., la mise en place d'un groupe intercantonal d'analyse de pratique professionnelle et un projet de cycle d'éveil musical pour 2021.

Un tour de table a permis à chacune d'exprimer idées et propositions pratiques ou créatives tout comme souhaits et besoins individuels en matière de formation continue.

Les assistantes maternelles ont chaleureusement remercié Françoise Cauhapé pour son investissement durant la période de confinement.



Bienvenue aux P'tits Loups !



Le multi-accueil situé sur les hauteurs de Barberaz a ré-ouvert ses portes le 17 août "presque" normalement après les congés d'été.

Nous accueillons vos enfants de 3 mois à 4 ans en contrat régulier ou occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15, en deux unités d'âge : bébés et grands.

Le protocole sanitaire lié à la situation actuelle est le maître mot de cette rentrée afin d'accueillir les 30 p'tits loups dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, nous demandons aux parents de le lire attentivement et d'être très vigilants !

Responsable Multi Accueil

Olivia MENOIRET

tél. : 04 79 75 19 44

Email : lespetitsloups@barberaz.fr

Heureusement, la vie continue, après une période d'adaptation de quinze jours, vos p'tits loups auront la chance de pouvoir découvrir de nombreuses activités : cuisine, peinture, lecture de contes, jardinage, psychomotricité, pâte à modeler, sorties poussettes et bibliothèque... mais aussi des temps de jeux libres.

Suite à une journée de formation sur l'aménagement de l'espace, vous pourrez observer les pièces de vie organisées en 6 espaces de jeux qui évolueront au fil de l'année : l'espace moteur, l'espace de construction, l'espace calme, l'espace jeux de mise en scène, l'espace jeux de rôle et le tapis d'exercice.

Durant le confinement, l'équipe a pu mettre à profit son temps pour finaliser le projet pédagogique de la structure que nous vous invitons à consulter sur le site de la mairie dès qu'il sera en ligne.



CCAS

Lundi 7 septembre, le nouveau CCAS a été installé sous la présidence du Maire, Arthur BOIX-NEVEU. Il est composé de 8 élus⁽¹⁾, de 4 personnes désignées par les associations à but social représentatives⁽²⁾ et de 4 personnes choisies pour leurs compétences en la matière⁽³⁾.

De gauche à droite : Y. Rota-Bulo⁽¹⁾, C. Rogers⁽²⁾, N. Laumonier⁽¹⁾, H. Charvet⁽³⁾, E. Cavada⁽³⁾, JM. Princé⁽³⁾, B. Ancenay⁽²⁾, F. Bochu⁽²⁾, P. Labiod⁽³⁾, JP. Coudurier⁽¹⁾, A. Boix-Neveu⁽¹⁾, N. Ratel-Dussollier⁽¹⁾, D. Goddard⁽¹⁾, MP. Pointet⁽²⁾, D. Dubonnet⁽¹⁾, M. Le Chêne⁽¹⁾.



Odyssea

Cette année la course a été annulée à cause de la crise sanitaire. Agents et élus ont quand même pu participer au Challenge Virtuel : ils avaient une semaine pour effectuer la distance de leur choix (2, 4 ou 8 km) sur le parcours de leur choix.

Aidons les aidants

La mairie de Barberaz souhaite faire de l'appui aux aidants de personnes en fragilité ou difficulté un marqueur de son action sociale.

Suite à la distribution d'un questionnaire pendant l'été, une trentaine de volontaires ont répondu favorablement à cet appel à la solidarité. Une réunion de mise en œuvre s'est tenue le 8 septembre 2020. Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur les modalités de développement de cette aide.

Parallèlement, la Journée Nationale des Aidants, initialement prévue au château de Cognin, s'est déroulée le 6 octobre 2020 exclusivement en ligne vu le contexte sanitaire actuel.

Enfin des formations pour les aidants seront mises en place sous l'égide de la commune et de l'EHPAD des Blés d'Or les 4, 18, 25 novembre, 2, 9, et 16 décembre de 9h00 à 12h00 en salle de convivialité, résidence Benjamin Constant située place de la mairie. L'accueil des personnes fragilisées sera possible sur place pour permettre la formation des aidants. L'inscription est obligatoire en s'adressant à la mairie au 04 79 33 39 37 ou à mairie@barberaz.fr.

Associations

L'équipe municipale a souhaité très rapidement permettre le redémarrage des activités des associations pour la saison 2020-2021 dans le cadre d'un protocole COVID 19 strict, dont le respect s'imposera à tous.

Le top-départ a eu lieu le 14 septembre 2020. Vous pouvez retrouver les nouvelles capacités des salles communales (réduites), ainsi que le contenu du protocole sur le site de la Mairie.



Par ailleurs le forum des associations du 5 septembre dernier a connu un beau succès, comme en témoigne le nombre de vélos présents !

• Réfection des sanitaires



Cet été, les sanitaires de la maternelle de l'Albanne ont été rénovés avec le remplacement des cuvettes et urinoirs enfants et la création d'un espace douche. Le local d'entretien et le sanitaire adulte ont aussi été réhabilités.

• Chantier centre bourg



Aménagement du parking paysager ouest :

- enrobés ;
- circulations piétonnes ;
- abords de la Fabrik.

Vont suivre d'ici 2021 : la finition des mâts d'éclairage public et la végétalisation.

• Parking Therme

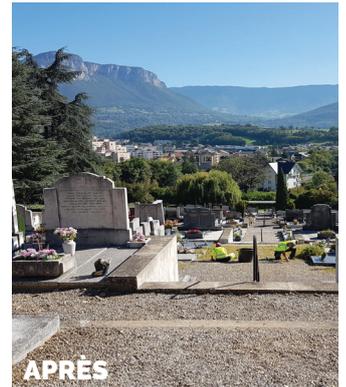
La démolition de la maison Therme a laissé place à un parking de 22 places de stationnement. Avant son ouverture au public, les services techniques ont nettoyé le parking (végétation, détritux...).



• Reprise de l'entretien du cimetière



AVANT



APRÈS

Le 1er septembre, l'entretien du cimetière a été repris en régie directe par les services techniques. Cet engagement de campagne pris par la nouvelle équipe municipale a débouché sur la création d'un poste équivalent temps plein aux espaces verts financé par l'économie réalisée par le non-renouvellement du marché passé avec un prestataire extérieur.

De même, cette économie a rendu possible l'investissement dans de nouveaux matériels comme un désherbeur thermique qui s'est révélé bien efficace pour venir à bout des mauvaises herbes.

• Réouverture des salles communales



Réouverture des salles communales après les avoir équipées de nouveaux distributeurs de gel hydroalcoolique et distribution de kits de nettoyage.

Projets en cours et à venir

- Modification de l'extinction de l'éclairage nocturne dans certains secteurs de la commune ;
- chiffrage de l'isolation des bâtiments publics ;
- Végétalisation en concertation avec les habitants des quartiers ;
- Aménagement de la RD 1006 ;
- Le nombre d'arceaux va être augmenté dans les mois à venir pour faciliter le stationnement des 2 roues aux abords des établissements municipaux.

Débit de la fontaine réduit



Faisant suite à de nombreux signalements d'habitants, et pour prévenir les risques d'accidents liés aux filets d'eau régulièrement présents sur la route d'Apremont, le débit de la fontaine a été réduit au mois de juillet et les horaires des jets réajustés pour limiter les nuisances sonores nocturnes.

Vivre ensemble

L'article 4 de la déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789 énonce : « **la liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui** ». Il s'agit là d'une condition incontournable du « vivre ensemble ».

Une illustration est fournie régulièrement par **des comportements de personnes qui perturbent la vie des quartiers, des copropriétés** voire de certains équipements publics.

A titre d'exemple on peut citer :

- Des regroupements parfois bruyants au pied des immeubles, réunions qui durent de temps à autre au-delà de 22H00 ;
- Des papiers, canettes ou autres déchets abandonnés sur les pelouses ou sur des parkings ;
- Des enfants, non surveillés, qui jouent au ballon dans un parc réservé aux tous petits, risquant de les blesser au lieu d'utiliser les équipements de la plaine des sports ;
- Des 2 roues faisant grand bruit et/ou ne respectant pas le code de la route ;
- Des véhicules dépassant allègrement les limitations de vitesse.

Ces faits souvent qualifiés d'incivilités sont insupportables pour beaucoup de nos concitoyens.

Matinée conseil rénovation en novembre

En partenariat avec Grand Chambéry et l'ASDER, l'équipe chargée de mission transition énergétique du Parc naturel régional de Chartreuse sera présente le samedi 14 novembre 2020 pour une matinée conseil rénovation. Ces matinées permettent aux porteurs de projet de rénovation de logements privés de rencontrer des

Ouverture Carrefour Express



Depuis le 16 septembre, tout le personnel de Carrefour Express situé dans le bâtiment la Fabrik, route d'Apremont, vous accueille de 7h30 à 20h30 et le dimanche matin à partir de 8h30. Le Carrefour Express propose une offre de bio en vrac, un espace de restauration rapide, du pain cuit sur place et un point café.



Le maire a rencontré à la rentrée la commissaire de police de Chambéry afin d'échanger sur les possibilités de coopération, afin de limiter les incivilités du quotidien. Aussi, il lui a demandé d'accentuer les contrôles routiers sur les zones dangereuses.

L'équipe municipale considère qu'il est important de rechercher les solutions appropriées pour mettre fin à ces agissements. Des mesures à court, moyen ou long terme doivent être prises comme la création de lieux propices aux activités des jeunes, la recherche d'un meilleur dialogue avec les bailleurs et syndicats de copropriétés, la sécurisation des passages qui permettront aux parents de laisser leurs enfants jouer sur la plaine des sports.

La répression n'est que l'ultime argument en matière de traitement de ces incivilités, **dès lors que la conciliation préalable aura échoué. Les élus, les services des correspondants de nuit, des polices municipale et nationale sont là pour garantir la tranquillité et la sécurité publique.**

conseillers info énergie et des artisans RGE, afin de les aider à mener un projet de rénovation le plus performant possible.

L'événement aura lieu en grande salle polyvalente : le programme sera communiqué d'ici là sur notre page Facebook et notre site www.barberaz.fr.

Ça bouge à Barberaz !

Depuis la fin du confinement, il est dur pour deux de nos occupants de la ZA de la Peysse d'organiser des concerts : pour y pallier, le bus studio d'enregistrement nomade Ticket To Jam est venu en juin faire une halte d'une semaine pour soutenir l'activité du **Brin de Zinc** puis en septembre c'était au tour du resto studio voisin **Le K7**.

Le bus a permis d'accueillir des groupes régionaux (de Chambéry et des départements limitrophes)



pour assurer des performances live diffusées en direct à la fois sur les réseaux sociaux et sur un grand écran sur place.

Une bonne occasion pour les habitants de Barberaz de profiter de concerts variés en plein air sans avoir besoin de la voiture pour se déplacer !

En parallèle, la mairie a prêté des bancs au **Brin de Zinc** afin qu'il puisse proposer des concerts en configuration assise et ainsi se conformer à la nouvelle réglementation pour les salles fermées.

Quant au **Théâtre 40**, il a repris sa programmation le 4 octobre après près de 7 mois d'interruption.



Bibliothèque Marguerite CHEVRON

Après quelques mois de fonctionnement en mode "drive" la bibliothèque a repris ses horaires

d'ouverture habituels. Les livres de retour de prêts sont désinfectés et mis une semaine en quarantaine.

Ciné-séniors

Reprise des séances Ciné-séniors avec le port du masque et le lavage des mains obligatoires à partir du jeudi 15 octobre.

Voici la programmation des séances de cinéma pour cette nouvelle saison :

- **Jeudi 15 octobre 2020**
- **Jeudi 12 novembre 2020**
- **Jeudi 10 décembre 2020**
- **Jeudi 14 janvier 2021**
- **Jeudi 04 février 2021**
- **Jeudi 11 mars 2021**
- **Jeudi 08 avril 2021**

Toutes les séances commencent à 16h00. Le tarif des séances reste inchangé soit 4 €. Merci de vous inscrire en mairie avant le mercredi précédant la séance.

Du nouveau au CAB



Lors d'une réunion le 4 septembre en compagnie du Maire, le CAB a élu un nouveau bureau, et un nouveau logo a été adopté.

Voici la composition du bureau :

Président : Florian MORENO
Vice-Présidente : Bernadette BERTHET

Secrétaire : Brigitte MOLLARD
Vice-Secrétaire : Corentin TOUCHÉE

Trésorière : Corine BACHELET
Vice-Trésorière : Noémie PRIME

Une nouvelle réunion est prévue prochainement pour présenter les nouveaux statuts et discuter des premiers projets envisagés. Destinée à toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans les activités sur la commune, elle sera également

ouverte aux personnes ne résidant pas à Barberaz mais qui souhaitent s'impliquer pour la commune.



Expo "Glaneuses"

Françoise BONNET et Hélène RATTI nous ont emmenés dans une promenade poétique en pleine nature grâce à leur exposition Glaneuses qui s'est déroulée du 25 au 29 septembre à la salle Daisay.



Expression de la liste « Mieux vivre à Barberaz »

La nouvelle équipe issue de la liste « Mieux vivre à Barberaz » a fait du travail en équipe un marqueur de son action. Désireuse de mettre fin à l'exercice solitaire du pouvoir au profit d'un large partage de compétences, elle a réduit les indemnités du Maire et des adjoints (- 17%) en conservant le taux moyen pour les conseillers délégués mais en augmentant le nombre de bénéficiaires. Cet effort est d'autant plus significatif que plus de la moitié des élus en charge de lourds dossiers (dont le Maire) a encore une activité professionnelle. Certains ont réduit leur temps de travail pour se consacrer à Barberaz.

Si l'enveloppe consacrée aux indemnités augmente de 838 € mensuels par rapport au précédent mandat, comparaison n'est pas raison. En effet, chaque élu produit des documents qui auraient dû faire l'objet d'études coûteuses par un prestataire extérieur, tel un bilan énergétique des bâtiments communaux, l'audit financier de la commune ou encore la mise à plat des marchés publics, sans parler de la distribution du bulletin réalisée dorénavant par les élus eux-mêmes. La démocratie n'a pas de prix mais elle a un coût.

A. Boix-Neveu - N. Ratel-Dussollier - F. Mauduit - D. Goddard - JP. Coudurier - MN. Gerfaud-Valentin - JC. Bernard - S. Selleri - G. Mugniery - N. Laurent - A. Maenner - J. Perot - M. Le Chêne - JP. Tissinié - MF. Pichat - B. Mollard - Y. Rota-Bulo - J. Gauchon - P. Dupuis - K. Mauvilly-Graton

Expression de la liste « Barberaz ensemble »

Mieux vaut garder son honneur et ses convictions que pratiquer un jeu où seule la fin justifie les moyens. Nous restons fiers du travail accompli pour Barberaz. Fiers de notre programme pour continuer à en faire un lieu rénové, dynamique et idéal. Tout cela sans coûter plus cher au contribuable. En 2014 les indemnités des élus correspondaient à une enveloppe de 85,3K€/an. En 2020 la nouvelle équipe

D. Dubonnet - Y. Fétaz - AC. Thiebaud - P. Fontanel - G. Mongellaz

Expression de la liste « Un nouveau souffle pour Barberaz »

La période des élections municipales est terminée. Il est temps de travailler pour l'intérêt général et le bien commun. La construction, le travail en équipe, l'échange seront nos lignes de conduite. Monsieur le Maire a proposé à Nathalie Laumonier une délégation

P. Maulet et N. Laumonier

Des économies, la commune aurait pu en faire en évitant certaines dépenses récentes comme l'achat surévalué de terrains sans réel intérêt ou le prix excessif de l'ensemble du mobilier de la mairie.

La démocratie s'exerce aussi par le dialogue permanent qui sera conduit avec les habitants à travers les conseils de quartiers et les comités participatifs relatifs aux thèmes validés lors de la campagne électorale.

L'exercice du pouvoir, c'est également la discrétion qui contraste avec la mise en scène parfois observée précédemment notamment en période COVID. Fidèles à la devise de Barberaz qui incite à agir plutôt qu'à parler (« me fore que dire »), vos élus sont bien présents, au travail, alors même qu'ils ont pris leurs fonctions le 4 juillet 2020, en période de vacances des personnels et des administrations, en l'absence de Directeur Général des Services, sous la contrainte de décisions rapides à prendre en matière sanitaire (écoles, associations ...).

Enfin l'exercice du pouvoir c'est aussi la tolérance qui se traduit par le respect des élus des autres listes et la collaboration avec ceux qui le souhaitent.

s'est voté une enveloppe de 107,8K€/an soit + 22 500€/an et + 135 000 € sur le mandat ! Une somme qui aurait pu servir aux barberaziens au lieu de servir la nouvelle équipe et sa nouvelle partenaire, ex-ennemie de la veille des élections. Ceux qui dénonçaient hier le montant des indemnités sont aujourd'hui les premiers à les augmenter ! Entre servir ou se servir, voilà la nouvelle gouvernance...

au handicap et à la transmission de la mémoire. Ce signe d'ouverture, concilié avec une indépendance maintenue, permettra, de rester au plus près des préoccupations des habitants et du fonctionnement de l'EHPAD des Blés d'Or.

La boucherie du centre a ouvert ce 6 octobre dans le bâtiment la Fabrik, route d'Apremont.

La commune offre à tous les collégiens et lycéens 2 masques lavables. Si vous ne les avez pas encore récupérés, il est encore temps de passer en Mairie aux heures d'ouverture.

On recrute des agents pour l'aide aux devoirs / étude surveillée / cantine. Si vous êtes intéressés merci de prendre contact avec la Mairie au **04 79 33 39 37.**

Félicitations aux **18 heureux mariés** unis par le nouveau Maire de Barberaz cet été.

La mairie récupère les piles usagées, les bouchons et couvercles en plastique pour les personnes en situation de handicap via l'association Coeur2Bouchons et **les vieilles Lunettes** pour le Lion Club.

Grand Chambéry ne distribuant plus de sacs jaunes pour le tri sélectif, merci d'utiliser un sac cabas et de vous rendre aux **containers** les plus proches de chez vous.

C'est important pour l'environnement !

Agenda

• **9/11 à 20h00 : Conseil de quartier du Centre/Petite salle polyvalente**

• **11/11 à 10h30 : Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 /Monument aux Morts (cimetière)**

• **14/11 : Matinée conseil rénovation de l'ASDER/Grande salle polyvalente**

• **19/11 à 20h00 : Conseil de quartier de la Madeleine/Foyer Hubert Constantin**

• **23/11 à 20h00 : Conseil de quartier du Haut de la Commune/ Salle Daisay**